

---

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Département

*Pas-de-Calais* L'an deux mille vingt-trois le dix-sept juillet à 20 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 11 juillet 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

*Saint-Omer* Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de RIFFLART Luc (pouvoir donné à DEMARTHE Eugénie), BAL Emmanuel (pouvoir donné à BAL Julien), BAL Honorine et JACQUART Hélène.

Canton

*Saint-Omer* Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 11/15.

*Madame DUVIVIER Odile est élue secrétaire de séance.*

Séance

*17 juillet 2023*

N° délibération

*44/17-07-2023* Objet : Réalisation d'un Contrat de Prêt GPI-AmbRE d'un montant total de 118 176 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation énergétique d'un bâtiment destiné à accueillir les locaux de la mairie.

*Financement d'un emprunt auprès de la banque des territoires*

*Vu la délibération n° 20/12-04-2021 décidant de l'achat d'une maison 1 Place Comtesse Mahaut d'Artois afin d'y installer les bureaux de la mairie,*

*Vu la délibération n°48/07-10-2021 autorisant Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la rénovation thermique de la future mairie,*

*Il y aurait lieu de prévoir un emprunt afin de financer les travaux de rénovation énergétique de la future mairie.*

*Monsieur le Maire a pris contact avec la Banque des Territoires.*

*Le Conseil municipal de la commune de Tournehem-sur-la-Hem, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée, à l'unanimité*

**DELIBERE**

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 118 176 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt

**Ligne du Prêt : GPI-AmbRE**

**Montant : 118 176 euros**

**Durée de la phase de préfinancement : 3 mois**

**Durée d'amortissement : 20 ans**

**Périodicité des échéances : Trimestrielle**

**Taux d'intérêt annuel fixe : 3,79 %**

Ce taux d'intérêt, actualisé mensuellement par la Caisse des Dépôts, est compris entre un plancher de 0% et un plafond de 6,11 % et est donc susceptible de varier jusqu'à l'émission du contrat. En conséquence, le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt.

**Amortissement : Déduit (échéances constantes)**

**Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% et d'une indemnité actuarielle calculées sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation**

**Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle**

**Typologie Gissler : 1A**

**Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt**

A cet effet, le Conseil autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Pour copie conforme  
Le Maire  
VASSEUR Jean-Paul



Certifié Exécutoire  
Tournehem s/Hem le 18/07/2023  
Le Maire,



---

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-trois le dix-sept juillet à 20 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 11 juillet 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel (pouvoir donné à BAL Julien), RIFFLART Luc (pouvoir donné à DEMARHE Eugénie), BAL Honorine et JACQUART Hélène.

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 11/15.

Madame DUVIVIER Odile est élue secrétaire de séance.

Séance

17 juillet 2023

N° délibération

45/17-07-2023 Objet : Future mairie : acceptation de la subvention DSIL

Afin de financer une partie des travaux de rénovation énergétique de la future mairie, la commune a demandé auprès des services de l'Etat une subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Monsieur le Préfet a accordé une aide de 90 000 €. Il y a donc lieu d'accepter le versement de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte le versement de la subvention DSIL d'un montant de 90 000 €

Pour copie conforme

Le Maire

VASSEUR Jean-Paul



---

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-trois le dix-sept juillet à 20 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 11 juillet 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel (pouvoir donné à BAL Julien), RIFFLART Luc (pouvoir donné à DEMARTHE Eugénie), BAL Honorine et JACQUART Hélène.

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 11/15.

Madame DUVIVIER Odile est élue secrétaire de séance.

Séance

17 juillet 2023

N° délibération

46/17-07-2023 Objet : Future mairie : acceptation de la subvention Fonds Vert

Afin de financer une partie des travaux de rénovation énergétique de la future mairie, la commune a demandé auprès des services de l'Etat une subvention Fonds Vert.

Monsieur le Préfet a accordé une aide de 50 000 €. Il y a donc lieu d'accepter le versement de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte le versement de la subvention Fonds Vert d'un montant de 50 000 €

Pour copie conforme  
Le Maire  
VASSEUR Jean-Paul



---

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-trois le dix-sept juillet à 20 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 11 juillet 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel (pouvoir donné à BAL Julien), RIFFLART Luc (pouvoir donné à DEMARTHE Eugénie), BAL Honorine et JACQUART Hélène.

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 11/15.

Madame DUVIVIER Odile est élue secrétaire de séance.

Séance

17 juillet 2023

N° délibération

47/17-07-2023 Objet : Future mairie : acceptation de la subvention ACTES

Afin de financer une partie des travaux de rénovation énergétique de la future mairie, la commune a demandé auprès des services de la Région une subvention ACTES.

La Région a accordé une aide de 90 000 €. Il y a donc lieu d'accepter le versement de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte le versement de la subvention ACTES d'un montant de 90 000 €

Pour copie conforme  
Le Maire  
VASSEUR Jean-Paul



---

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Département

*Pas-de-Calais* L'an deux mille vingt-trois le dix-sept juillet à 20 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 11 juillet 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

*Saint-Omer* Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Emmanuel (pouvoir donné à BAL Julien), RIFFLART Luc (pouvoir donné à DEMARTHE Eugénie), BAL Honorine et JACQUART Hélène.

Canton

*Saint-Omer* Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 11/15.

Madame DUVIVIER Odile est élue secrétaire de séance.

Séance

17 juillet 2023

N° délibération

48/17-07-2023 Objet : Modification des tarifs cantine et repas à domicile

La cuisine centrale d'Outreau (API) va augmenter ses tarifs au 01/09/2023.

Les tarifs de cantine et de repas à domicile n'ont pas été augmentés depuis 09/2010.

Tarifs actuels :           Cantine : 3.00 €                   Proposition : 3.30 €  
                                  Repas à domicile : 4.80 €           Proposition : 5.00 €

Il est également proposé d'augmenter le tarif des pénalités de retard pour les inscriptions à la cantine à 5.00 € au lieu de 4.50 € car certains parents ne respectent pas les délais d'inscriptions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte la modification des tarifs :
  - o Cantine : 3.30 €
  - o Repas à domicile : 4.80 €
  - o Pénalités de retard pour les inscriptions cantine : 5.00 €

Pour copie conforme

Le Maire

VASSEUR Jean-Paul

